



MAIRIE DE BRIGNOLES

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT BENEFICIAINT DE SUBVENTIONS

Conformément au Décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux opérations d'investissement, la Mairie de Brignoles publie sur son site Internet le plan de financement de manière permanente dans un délai de quinze jours à compter du commencement d'exécution des opérations et pendant la réalisation des opérations.

PROJET : « Réfection de la chapelle Notre Dame de l'Espérance »	
Coût : 300 000 € HT - Autofinancement : 137 247 € HT	
Co-financeurs :	
Etat - DSIL 2021 - 120 000 € HT	
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 - 42 753 € HT	

PROJET : « Projet Urbain Partenarial (PUP) quartier la tour - toutes phases »	
Phase 1 : Chemin la Tour et impasse des muriers	
Phase 2 : Chemin de Gigeri	
Phase 3 : Chemin de Bonaval	
Coût : 5 964 319,80 € HT - Autofinancement : 4 361 671 € HT	
Co-financeurs :	
Etat - DSIL 2021 – Phase 1 - 483 260,70 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur – FRAT 2020 – 200 000 € HT Requalification du Chemin de Gigeri – Phase 2	 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
Département du Var 2021 - 600 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2023 - 200 000 € HT	 AGGLOMÉRATION Provenceverte
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 Eaux Pluviales Urbaines - 119 388,10 € HT Travaux de création de réseaux d'eaux pluviales urbaines sur le Chemin de Gigeri – Phase 2	 AGGLOMÉRATION Provenceverte

PROJET : « Opérations diverses de passage en LED et de conformité électrique »	
Coût : 90 333 € HT - Autofinancement : 21 583 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Fonds d'Initiative Cantonale (FIC) 2025 - 68 750 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Rénovation de l'école Curie »	
Coût : 107 025,00 € HT - Autofinancement : 74 917,50€ HT	
Co-financeur :	
Etat - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 32 107,50 € HT	

PROJET : « Réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales »	
Coût : 120 000 € HT - Autofinancement : 90 000 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 Eaux Pluviales Urbaines - 30 000 € HT	

PROJET : « Travaux de création de réseaux d'eaux pluviales urbaines sur une portion de la RD 554 »	
Coût : 24 275,00 € HT - Autofinancement : 12 137,50 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 Eaux Pluviales Urbaines - 12 137,50 € HT	

PROJET : « Acquisition d'informatique et de numérique pour la Médiathèque »	
Coût : 38 255 € HT - Autofinancement : 19 128 € HT	
Co-financeur :	
Etat - Dotation générale de décentralisation relative aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales 2025 19 127 € HT	

PROJET : « Travaux de voiries rues Trinité et Saint Christophe »	
Coût : 69 358 € HT - Autofinancement : 14 358 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 55 000 € HT	

PROJET : « Travaux de voiries chemins de la Perte et du Pin »	
Coût : 376 750,14 € HT - Autofinancement : 291 750,14 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 85 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Opération pluriannuelle de rénovation énergétique de la Médiathèque Jacques Cestor »	
Coût : 57 712,50 € HT - Autofinancement : 11 712,50 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 46 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Travaux de voirie : Chemins du Petit Nice, de Tombarel, de Valérian, des Sources, de la Brignolette, avenues de la Burlière, Aglaé Ogliosi Benoit, Maréchal Foch, rue de la République »	
Coût : 276 416 € HT - Autofinancement : 176 416 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 - 100 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Démolition partielle de l'ancien Palais de justice »	
Coût : 344 330 € HT - Autofinancement : 174 665 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 – 169 665 € HT	

PROJET : « Travaux de restauration des vitraux de l'église Saint Sauveur »	
Coût : 46 476 € HT - Autofinancement : 32 846 € HT	
Co-financeur :	
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025 - Fonds d'intervention d'urgence pour le patrimoine communal - 13 900 € HT	

PROJET : « Opération de déplacement partiel et de mise aux normes du marché forain »	
Coût : 143 769 € HT - Autofinancement : 43 769 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 - 100 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Création de la tranche 2 du gymnase du Vabre »	
Coût : 2 916 458 € HT - Autofinancement : 1 496 553,82 € HT	
Co-financeurs :	
Etat - DSIL 2023 – 299 904,18 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
Département du Var 2024 – Axes 2 et 3 - 600 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2024 - 200 000 € HT	
Agence Nationale du Sport – Plan 5 000 équipements sportifs 2025 – 320 000 € HT	 AGENCE NATIONALE DU SPORT